

## Décembre 2004 N° 68

### Edito

Avec quelques jours d'avance, votre Maire, ses Adjointes, votre conseil municipal et le Personnel communal vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. Monsieur le Maire présentera ses vœux aux habitants de notre village le **vendredi 07 janvier à 19 h** à la salle polyvalente où nous vous attendons nombreux pour cette amicale rencontre.

### Décorons nos maisons pour Noël...

Certains habitants ont déjà commencé à décorer leur maison avec beaucoup de goût et ce pour le plaisir de tous. Nous vous invitons à être encore plus nombreux pour décorer vos propriétés pour Noël. Grâce à vos efforts, notre village et ses hameaux aura ainsi davantage un air de fête. Alors tous à vos guirlandes, nous sommes sûrs que vous ne manquerez pas d'idées, d'imagination et d'originalité.

Au niveau des rues, les guirlandes sont mises en place dans notre village depuis une quinzaine de jours. Ce samedi, ce sont 80 sapins décorés qui ont été posés par quelques conseillers municipaux dans la rue Charles de Gaulle, le début de la rue Victor Hugo, la place de l'Eglise, et pour la première année dans l'ensemble des hameaux. Merci au Club soleil d'Automne pour avoir réalisé de si jolis nœuds dorés. Nous tenons aussi à rappeler à certains, que même à Paris, toutes les rues ne sont pas décorées et que ce n'est pas un dû d'avoir un sapin ou une guirlande à sa porte. Nous faisons simplement avec nos moyens, en espérant que les habitants nous suivent dans nos efforts comme nous avons pu avec plaisir le remarquer dans beaucoup d'endroits de notre commune. Après le marché de Noël, nous décorerons les rue de la Chênaie et la rue Albert Lethuillier.

### Marché de Noël

Fort de la réussite du premier marché de l'an dernier, la municipalité, en partenariat avec les associations locales volontaires, a décidé d'organiser cette manifestation dans l'esprit "FETE DE NOEL" Pour l'instant, vingt deux exposants dont les commerçants locaux vous proposeront tout au long de cette journée du **Dimanche 19 Décembre** sur la place de l'Eglise et au foyer St Pierre, une gamme de produits de qualité. **Nouveauté : les particuliers habitant le village pourront réserver et louer un stand au prix de 30€.** **S'inscrire d'urgence avant ce jeudi en Mairie.** Entrée gratuite pour les visiteurs sans obligation d'achat ...

### Bibliothèque municipale

Pendant les vacances de fin d'année, la bibliothèque sera fermée du samedi 25 décembre inclus au samedi 1<sup>er</sup> janvier inclus. La réouverture se fera le mardi 4 janvier à 18 h. L'équipe Bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Contacts: 33 rue Charles de Gaulle Tél. 02.37.43.80.58

email [biblio.cherisy@wanadoo.fr](mailto:biblio.cherisy@wanadoo.fr) sites internet : [www.mairie-cherisy.fr](http://www.mairie-cherisy.fr) ou

[www.cg28.fr/bdp](http://www.cg28.fr/bdp)

### Transports scolaires

Pour la prochaine rentrée, pensez à acheter le coupon SITED valable du 5 janvier au 30 juin 2005. Son tarif devrait être de 94,65 € (vote du Comité Syndical le 7/12/2004). La commune prenant en charge un peu plus 50% de ce montant, le prix d'achat du coupon s'élève donc à **47,30 €.**

DECEMBRE  
2004



**Dimanche 19 décembre**

De 9 h à 18 h

Marché de Noël

Place de l'église et foyer St Pierre

Toute la matinée

Présence du Père Noël au Marché  
entrecoupée de promenades en  
voiture dans les rues du village et  
de ses hameaux

à 15 h salle polyvalente

Noël des enfants

**Vendredi 07 janvier 2004**

Vœux du Maire aux habitants

à 19h salle Polyvalente



**Tambours de Ste Gemme...**Nous avons le plaisir de vous inviter à être nombreux à assister le 17 Décembre au lancement officiel du nouveau CD des Tambours au théâtre de Dreux ; ces jeunes nous ont enthousiasmé lors de leur concert donné à la salle polyvalente, le 3 décembre dernier à l'occasion du Téléthon.

## Attention Radar

Un radar automatique sera posé à partir du 13 décembre sur la Nationale 12 dans le sens Paris province entre l'aire de repos située avant le hameau de la Mésangère. Prudence...

## Téléthon: Record d'affluence battu et record financier approché

Chérisy et le Téléthon c'est une histoire qui dure depuis dix-sept ans, autant dire depuis presque le début du Téléthon puisque celui-ci avec ses dix huit ans d'existence atteint sa majorité cette année. Cette année encore, le Téléthon à Chérisy fut l'union de tous... Comité des fêtes, Association St Pierre, Club soleil d'Automne, Football-Club, Anciens Combattants, Atelier soie, Mouvements Scouts, Aumônerie, Ecole Primaire, Ecole Maternelle, Centre de loisirs, Gym Volontaire, Scrabble, et bien d'autres encore se sont mobilisés pour faire du Téléthon une grande fête avec de nombreuses activités. Qu'ils en soient tous remerciés.

Toutes les manifestations organisées ont connu plus de succès que l'an passé. Tout s'est déroulé dans une excellente ambiance et avec un public encore plus nombreux que l'an dernier. La salle polyvalente fut comble pour la représentation théâtrale proposée par notre parrain Franck Capillery. On n'oubliera pas l'ambiance et les rires émanant du public. Comble fut aussi la salle pour les Tambours de Ste Gemme qui ont enthousiasmé les participants où beaucoup de jeunes figuraient. Au passage, un merci particulier à tous les jeunes qui se sont mobilisés notamment ceux des écoles qui ont fait exploser le record de ballons vendus avec 456 ballons qui se sont envolés dans les airs.

Bravo aussi aux jeunes des mouvements scouts qui ont vendu beaucoup plus de cartes de vœux que l'an dernier, et un bravo particulier aux jeunes de l'aumônerie qui, avec l'association St Pierre, ont fait le plein lors de la crêpe-party battant ainsi le record avec 1050 crêpes vendues ! Bravo aux sportifs qui se sont mobilisés, gymnastes d'un samedi, marcheurs, Vttistes, Motards, footballeuses (vraies ou fausses)...oui ce Téléthon ne laissera que des bons souvenirs. Seule toute petite ombre au tableau le seul record qui ne sera pas battu est le financier. Avec **4 546 €**, il nous manque 314 € € pour atteindre le record obtenu l'an dernier. Mais le score atteint est tout de même le second depuis que nous organisons le Téléthon à Chérisy. Merci à tous. Chérisy a été fidèle à sa réputation de village où les habitants ont du cœur et savent se mobiliser et être généreux pour les causes nobles. A l'an prochain, d'ici là que les idées fourmillent !

## Du coté des écoles...

**Ecole élémentaire :** Le mois de Novembre s'est achevé par une belle journée ensoleillée qui a permis au cross de l'école de se dérouler fort agréablement au stade de Chérisy. De nombreux parents sont venus aider pour la surveillance et la sécurité tout en encourageant les jeunes sportifs. A l'issue des courses, un goûter réconfortant, offert par la municipalité, a été distribué. Le lundi 13 décembre la compagnie Mariska a présenté à tous les élèves un spectacle de marionnettes à fils mettant en scène "Pierre et le Loup". Les vacances de Noël commenceront le vendredi 17 décembre au soir. Joyeuses fêtes à tous.

## Du coté des associations...

### Comité des fêtes

**Dimanche 19 Décembre 2004 : Fête Infantine de l'Arbre de Noël :** Le Père Noël vous donne rendez-vous à partir de 9 h30, il parcourra les rues de notre commune dans sa belle voiture et distribuera des friandises aux enfants qu'il croisera sur son chemin. Il vous invite également à assister au spectacle qui aura lieu à partir de 15 heures à la salle polyvalente. Au programme : clowneries, danses, saynète, mime..., avec la participation des clowns "RECHO et FRIGO", des jeunes artistes de la section "théâtre de Chérisy" et nos danseuses et chanteuses locales. Un goûter sera distribué à l'issue de ce spectacle puis un jouet offert par la municipalité sera attribué à chaque enfant né entre 1994 et 2004, habitant notre commune ou scolarisé à Chérisy.

**Date à retenir : Dimanche 23 Janvier 2005 :** Concours de Manille au 17

### Football club

La 1<sup>ère</sup> phase se termine dans une semaine pour les joueurs qui vont bénéficier d'une trêve d'un mois. Les dirigeants et les joueurs en profiteront pour recharger les accus et repartir de plus belle en 2005. Signalons les très bonnes performances de nos jeunes. Les résultats sont un peu plus mitigés pour les équipes seniors. Que 2005 nous permette de garder un si bon état d'esprit conforme à la pratique d'un sport qui doit demeurer avant tout un loisir.

Les membres du bureau souhaitent à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

### Anim'Ecole

L'association a tenu son assemblée générale le vendredi 10 décembre. Après la lecture du rapport moral et financier le bureau a été renouvelé suite au départ de parents. Président : M. Dominique CATEL – Vice Présidente : Mme Marie France GUENZI – Trésorière : Melle Laurence VIVET – Secrétaire : Mme Laurence BEAUREPAIRE.

L'association vous donne rendez-vous au **Marché de Noël de Chérisy le 19 décembre** pour déguster crêpes, vin chaud, cidre et découvrir des décorations de Noël fait maison. A noter sur vos agendas : **samedi 2 avril 2005** 3<sup>ème</sup> choucroute-party animée par l'orchestre de Jean-Pierre MENAGER.

# On nous prie de communiquer...

**Squash'eur 28:** Installée dans des locaux neufs sur le stade, l'activité espère ouvrir ses portes avant les fêtes de fin d'année. A votre disposition : 3 courts de squash mais aussi un sauna et une salle de détente avec appareils de musculation. Le propriétaire, Mr PELTIER Christophe, vous accueillera de 9h20 à 23h00, 7 jours sur 7. Vous pourrez également vous rafraîchir et vous restaurer au sein du club house.

Les tarifs sont de 14€ le court en heure creuse et de 16€ en heure pleine (12-14h et 17-23h). Les résidents de la commune bénéficieront du tarif Association Comité d'entreprise, soit 10€ en heure creuse et 12€ en heure pleine. Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter la SARL Squash'eur 28 au 02.37.50.02.46 dès le 14 décembre.

*Notre commune souhaite donc la bienvenue à Mr Peltier et à son épouse qui habiteront sur place. Elle se réjouit qu'une activité sportive supplémentaire soit proposée aux Chérisiens et souhaitent à Squash'eur 28 une pleine réussite.*

## Election à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) 28

Plusieurs nouveautés très importantes doivent être signalées concernant l'organisation de ce nouveau scrutin qui sert à élire tous les 5 ans les délégués à la MSA. Le vote est maintenant directement cantonal pour les trois collèges alors qu'en 1999, il était communal pour les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> collèges. L'organisation des élections, qui reposait en grande partie sur les mairies et la préfecture, est désormais confiée exclusivement aux caisses de MSA. L'ensemble des électeurs votera désormais par correspondance; il n'existe plus de vote à l'urne. La période de vote se déroulera du **10 au 25 janvier 2005** nous ne pouvons que vous inciter à voter.

## Chérisy recensé en 2005

**Toute la population vivant à Chérisy sera recensée à compter du 20 janvier 2005**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

**Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Chérisy,** font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

**Chérisy fait partie du groupe de communes recensées en 2005.**

**À partir du 20 janvier 2005,** vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. Pour Chérisy, ces agents sont : Françoise GRUNENWALD - Valérie JEHEL - Emilie PETIT - Pascale SCHIESZLER.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique.

Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02.37.43.70.30.**

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS